

Présentation de la Veillée sur le travail

Communiqué de presse

Les Entrepreneurs et Dirigeants Chrétiens proposent une veillée de prière et de partage permettant, par l'échange et le témoignage, de rappeler la dimension spirituelle du travail.

Cette veillée aura lieu le mardi 1^{er} mai 2018 à partir de 20 h en l'église Sainte Jeanne d'Arc de Rouen.

Cette proposition rejoint la vocation du mouvement, celle de construire une économie au service de l'homme et d'accueillir le travail comme un don de Dieu, qui confère à l'homme sa dignité.

Cette proposition est aussi, comme l'indique les évêques de France, une invitation à avancer vers une économie du partage, pour un partage plus équitable du travail et de ses fruits.

Depuis les premières encycliques sociales, et notamment Rerum Novarum en 1891 puis Quadragesimus Annus en 1931, il est régulièrement rappelé par l'Eglise que le travail participe de la dignité de l'homme.

Dans Laborem exercens en 1981, Jean Paul II affirme que le travail est un bien pour l'être humain, pour son humanité, car par le travail, l'homme, non seulement transforme la nature et subvient à ses besoins, mais se réalise lui-même comme homme.

Notre Pape François, dans son encyclique Laudato Si, nous rappelle que le Travail de chacun participe également, dans une perspective d'écologie intégrale, à la création sans cesse à l'œuvre.

La pensée sociale chrétienne est d'ailleurs définie comme les conditions sociales dans lesquelles l'homme peut travailler pour déployer ses capacités, réaliser ses aspirations les plus profondes et s'épanouir intégralement, selon sa condition de fils de Dieu et de citoyen.

Cette réflexion anthropologique puise sa source dans la Bible, dès les premiers textes de la Genèse.

Cette veillée poursuit donc deux objectifs :

- Le premier est de redonner sa noblesse au travail dans un contexte très troublé : la conception malthusienne de l'emploi entraîne une vision négative ou dévaluée de la place du travail pour l'homme alors que ce travail donne du sens à l'existence et permet à l'homme de poursuivre l'œuvre créatrice de Dieu
- Le second est de faire connaître la pensée sociale chrétienne : construite à partir de conditions sociales ayant évolué au cours siècles, cette doctrine a défini plusieurs principes

intemporels (le bien commun, la subsidiarité, l'option préférentielle pour les pauvres) dont le point commun est de créer les conditions d'un monde meilleur.

Cette année, c'est plus particulièrement la Création qui sera louée, œuvre de Dieu dont le travail des hommes est un prolongement.

Contact : Frédéric CANTON 06.62.16.08.47